

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Caisse des dépôts et consignations

Arrêté du 18 octobre 2021

fixant la composition de la commission pour l'accès des bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés au corps des attachés d'administration de la Caisse des dépôts et consignations au titre de l'année 2022

Le Directeur général de la Caisse des dépôts et consignations,

Vu les articles R 518-1 à R 518-11 du code monétaire et financier ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique de l'Etat ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, notamment son article 93 ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 modifié relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 modifié portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat ;

Vu le décret n° 2020-569 du 13 mai 2020 fixant pour une période limitée les modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un corps ou cadre d'emplois de niveau supérieur ou de catégorie supérieur instituées en faveur des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés,

Vu l'arrêté du 20 septembre 2021 fixant le nombre de postes offerts au titre de l'année 2022 aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés pour l'accès au corps des attachés d'administration de la Caisse des dépôts et consignations

A R R Ê T E :**Article 1^{er}**

La composition de la commission pour l'accès des bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés au corps des attachés d'administration de la Caisse des dépôts et consignations au titre de l'année 2022, est fixée comme suit :

Madame Catherine OLLIVIER	Attachée d'administration hors classe de l'Etat, Caisse des dépôts et consignations, présidente ; .
Monsieur Thomas BERTOMEU	Attaché principal d'administration de l'Etat, Caisse des dépôts et consignations ;
Madame Sophie DJEBAR	Agent de catégorie A, contractuelle de droit public Caisse des dépôts et consignations ;

Article 2

Le présent arrêté sera déposé à la direction des ressources humaines du Groupe et de l'Etablissement public et fera l'objet d'une publication dans les supports de communication interne et d'un affichage dans les locaux de l'Etablissement public.

Fait le 18 octobre 2021

Pour le Directeur général,
le directeur des ressources humaines du Groupe
et de l'Etablissement public



Paul PENY